

Le préfet de l'Allier
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Ouverture d'une enquête publique dans le cadre de l'instruction administrative
d'une demande de permis de construire
déposée par la société PHOTOSOL DEVELOPPEMENT
en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol,
au lieu-dit «Les Dômes» sur le territoire de la commune de THIEL-SUR-ACOLIN**

Par arrêté préfectoral n° 838 bis/2021 du 1^{er} avril 2021, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite du **lundi 26 avril 2021 au mercredi 26 mai 2021 inclus**.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

La commune concernée par cette enquête est : Thiel-sur-Acolin

Le commissaire enquêteur désigné pour procéder à cette enquête est M. Franck RIPART (ingénieur agricole, exploitant agricole en retraite). En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable, pendant la durée de l'enquête :

- sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr
Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours
- sur support papier en mairie de Thiel-sur-Acolin (aux jours et heures d'ouverture) ;
- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête :
<http://photosol-thiel-sur-acolin.enquetepublique.net>

Le dossier d'enquête publique comprend un rapport d'étude d'impact sur l'environnement, relatif au projet.

Les observations et propositions du public pourront être formulées à partir du lundi 26 avril 2021 à 9 heures, jusqu'au mercredi 26 mai 2021 à 12 heures, selon les modalités suivantes :

- sur le registre d'enquête disponible en mairie de Thiel-sur-Acolin, siège de l'enquête, aux jours et horaires d'ouverture ;
- par courrier adressé à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie de Thiel-sur-Acolin ;
- par voie électronique à l'adresse suivante :
photosol-thiel-sur-acolin@enquetepublique.net
- sur un registre dématérialisé à l'adresse suivante :
<http://photosol-thiel-sur-acolin.enquetepublique.net>
- directement et oralement auprès du commissaire enquêteur, pendant ses **permanences assurées les jours suivants :**

Mairie de Thiel-sur-Acolin :	- Lundi 26 avril 2021	de 9 h 00 à 12 h 00
	- Jeudi 6 mai 2021	de 14 h 00 à 17 h 00
	- Mercredi 12 mai 2021	de 9 h 00 à 12 h 00
	- Vendredi 21 mai 2021	de 14 h 00 à 17 h 00
	- Mercredi 26 mai 2021	de 9 h 00 à 12 h 00

Les observations enregistrées sur le registre d'enquête papier seront consultables sur le site susvisé.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Thiel-sur-Acolin et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

PHOTOSOL DEVELOPPEMENT
à l'attention de M. Alexis DE DEKEN
40/42 rue de la Boétie
75008 PARIS
Tél. : 06 77 11 48 88
Courriel : alexis.dedeken@photosol.fr